

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies
de l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي
المدرسة العليا في علوم وتكنولوجيا
الإعلام الآلي والرقمنة



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session

Numéro de la session	Date	Type de la session
02	17/04/2024	Extraordinaire

Textes de référence

N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)

Amizour – Bejaia, Algérie.

Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16

contact@estin.dz



Liste des membres présents¹:

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
4	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
5	MEDJOU DJ Rafik	Représentant des Maîtres de Conférences	
6	ISSAADI Badredine	Représentant des Maîtres de Conférences	
7	CHELOUAH Leila	Représentante des Maîtres Assistants	
8	DAOUDI Meroua	Représentante des Maîtres Assistants	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maîtres de Conférences
2	BELAID Ahror	Représentant des Maîtres de Conférences

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Étude et classement des candidatures au programme de mobilité de courte durée au titre de l'année budgétaire 2024.

Point n° 2. Validation des commissions d'organisation du concours d'accès au second cycle.

Point n° 3. Divers.

¹ Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN



2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 10h30, le président du conseil scientifique a proposé d'ajouter un point concernant la note relative à la préparation des concours d'accès à la formation de 3ème cycle au titre de l'année universitaire 2024-2025. L'ordre du jour a été modifié comme suit :

Point n° 1. Étude et classement des candidatures au programme de mobilité de courte durée au titre de l'année budgétaire 2024.

Point n° 2. Validation des commissions d'organisation du concours d'accès au second cycle.

Point n° 3. Désignation du président du comité de formation doctorale 2024-2025.

Point n° 4. Divers.

Le président du conseil scientifique a ensuite donné la parole au directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique pour présenter chaque point comme suit :

Point n° 1. Étude et classement des candidatures au programme de mobilité de courte durée au titre de l'année budgétaire 2024.

a. Présentation.

Les membres du conseil scientifique ont étudié et classé les dossiers de candidatures déposés par les enseignants-chercheurs, doctorants non-salariés et personnels administratif et technique concernant la mobilité de courte durée à l'étranger conformément à la grille d'évaluation de chaque catégorie dans les annexes de l'arrêté n°255 du 27 février 2024 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger.

Les candidatures incluent cinq (06) demandes de séjour scientifique de haut niveau, trente-deux (32) demandes de stage de perfectionnement de courte durée et une (01) demande de participation à une manifestation scientifique. Ces demandes sont présentées comme suit.

b. Résolutions.

Vu que le nombre de demandes de stage de perfectionnement à l'étranger reçues des doctorants dépassent largement le budget alloué à cette catégorie, tandis que celui alloué aux séjours scientifiques et à la participation aux manifestations scientifiques ne sera pas consommé par le peu de candidatures reçues dans ces deux catégories, et conformément à l'arrêté n°255 du 27 février 2024 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger, notamment l'article 5, les membres du conseil scientifique ont approuvé la modification des quotas comme suit :

Catégorie	Quota (%)	
Stages de perfectionnement	MAB, MAA et Doctorants	37
	Doctorants en co-tutelle et étudiants en M2 co-diplomation	0
	ATS	10
Séjours scientifiques	33	
Manifestations scientifiques	15	
Coopération internationale	5	

En conséquence, les résultats du traitement des demandes de mobilité à l'étranger sont recapitalisés dans les tableaux suivants :



Stage de perfectionnement pour les enseignants-chercheurs doctorants et les doctorants non-salariés (37%)

Le conseil scientifique encourage les candidats doctorants ayant déjà bénéficié d'un stage à participer aux manifestations scientifiques avec des actes indexés dans SCOPUS ou WOS, et à soumettre leurs candidatures via la plateforme dédiée pour leurs traitements par le conseil restreint conformément à l'article 14 du règlement intérieur du conseil scientifique.

Les autres candidatures sont approuvées sous réserve de compléter les dossiers avec l'accord du directeur de thèse et une lettre d'accueil ou un programme de stage validé par l'établissement d'accueil.

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	BOUGLIMINA	Ouahiba	Université Paris 8	France	05/09/2024	04/10/2024	24	30 jours accordés
2	AZZOUGUER	Dalila	Pablo de Olavide University of Seville, Data Science & Big Data Lab, Spain	Espagne	15/09/2024	14/10/2024	14	30 jours accordés
3	BECHAR	Amine	University of Sharjah	Emirats Arabes Unis	01/06/2024	30/06/2024	13	30 jours accordés
4	BOUKHAMA	Macilia	Université Claude Bernard Lyon 1 (Laboratoire d'Informatique en Image et Systèmes d'information)	France	02/06/2024	01/07/2024	9	30 jours accordés
5	ABDELLI	Nasreddine	UCD - University College Dublin	Ireland	14/03/2024	30/04/2024	9	30 jours accordés
6	CHERGUI	Sofia	Institut de recherche pour le développement	France	20/10/2024	19/11/2024	7	30 jours accordés
7	ABBES	Anes chawki	Laboratoire LIRIS, Université Claude Bernard Lyon 1	France	01/05/2024	30/06/2024	7	30 jours accordés
8	SLIMANI	Nassima	Université du Québec en Outaouais	Canada	30/09/2024	31/10/2024	7	30 jours accordés
9	HAROUNE	Asma	Paris 8-UR Laboratoire d'Intelligence Artificielle et Sémantique des Données (LIASD)	France	20/10/2024	19/11/2024	7	30 jours accordés
10	LADLANI	Randa	Université Pablo de Olavide	Espagne	15/09/2024	14/10/2024	7	30 jours accordés
11	MAMMASSE	Amine	LORIA - Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique	France	01/10/2024	30/10/2024	7	30 jours accordés

Mobilité de perfectionnement pour ATS (10%)

Le conseil scientifique confirme le classement effectué par le conseil de direction, ainsi que l'exigence de compléter les dossiers par un projet de programme de stage avalisé par l'établissement d'accueil, ou bien par une lettre d'accueil de ce même établissement.



N°	Nom	Prénom	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	Hadjara	Nadira	France	12/09/2024	03/10/2024	49	15 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par un projet de programme de stage avalisé par l'établissement d'accueil, ou bien par une lettre d'accueil
2	Ouaret	Tawfik	France	20/05/2024	18/06/2024	48,5	15 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par un projet de programme de stage avalisé par l'établissement d'accueil, ou bien par une lettre d'accueil
3	Djerrad	Hadjer	France	25/11/2024	09/12/2024	47	15 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par un projet de programme de stage avalisé par l'établissement d'accueil, ou bien par une lettre d'accueil
4	Tahi	Zahir	France	10/11/2024	25/11/2024	44	15 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par un projet de programme de stage avalisé par l'établissement d'accueil, ou bien par une lettre d'accueil
5	Guellal	Smail	France	10/09/2024	25/09/2024	43,5	En attente
6	Ibazizen	Jugurta	France	06/10/2024	20/10/2024	43,5	En attente
7	Bouarab	Meryem	France	01/11/2024	30/11/2024	43,5	En attente
8	Chekroune	Ridha	France	18/10/2024	16/11/2024	43,5	En attente
9	Mouhoubi	Athmane	France	20/10/2024	03/11/2024	43	En attente
10	Meddouri	Belkacem	France	12/09/2024	01/10/2024	42	En attente
11	Hadjara	Warda	France	12/09/2024	26/09/2024	42	En attente

Séjours scientifiques de haut niveau (33%)

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	SEBAA	Abderrazak	Pablo de Olavide University of Seville	Espagne-	10/10/2024	20/10/2024	73,8	11 jours accordés
2	AZOUAOU	Faiçal	LORIA - Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique. Centrale Supélec	France	30/09/2024	13/09/2024	47,1	15 jours accordés
3	ELMIR	Youssef	ILC International Language Centers Université	Royaume-Uni	08/09/2024	22/09/2024	46,1	15 jours accordés
4	HAMADOUCHE	Taklit	Polytechnique Hauts-de-France	France	08/09/2024	18/09/2024	19,8	11 jours accordés
5	AIT TALEB	Samiha	L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE	France	05/06/2024	20/06/2024	16,1	15 jours accordés
6	DAOUDI	Meroua	Université Lyon 1	France	10/09/2024	30/09/2024	14,1	15 jours accordés

Participation à une manifestation scientifique (15 %)

N°	Nom	Prénom	Grade	Intitulé de la manifestation scientifique	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	ISSAADI	Badredine	MCA	International Conference on Operations Research, Statistics and Industrial Engineering (ICORSIE-24)	Italy	14/08/2024	15/08/2024	14.4	04 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par la lettre d'acceptation



Point n° 2. Validation des commissions d'organisation du concours d'accès au second cycle.

a. Présentation.

Le directeur adjoint chargé des enseignements a présenté la proposition concernant la composition des commissions d'organisation du concours d'accès au second cycle.

a.a. La commission de préparation et confection des sujets est composée des membres suivants :

Nom et prénom		Etablissement d'Affiliation	Epreuve
CHEKLAT	Lamia	ESTIN Bejaia	Informatique
DAOUDI	Meroua	ESTIN Bejaia	
BERBAGUE	Chemseddine	ESTIN Bejaia	
CHELOUAH	Laïla	ESTIN Bejaia	
ALKAMA	Lynda	ESTIN Bejaia	Mathématiques
CHERFAOUI	Saida	ESTIN Bejaia	
TOULOUM	Soraya	ESTIN Bejaia	
HARFOUCHE	Lynda	ESTIN Bejaia	

a.b. La commission chargée de la correction relative à chaque épreuve est composée des membres suivants :

Nom et prénom		Etablissement d'Affiliation	Epreuve
AMARA	Karima	ESTIN Bejaia	Informatique
BERBAGUE	Chemseddine	ESTIN Bejaia	
CHEKLAT	Lamia	ESTIN Bejaia	
KHTAOUI	Lamia	ESTIN Bejaia	
ZAOUCHE	Faïka	ESTIN Bejaia	Mathématiques
CHELOUAH	Laïla	ESTIN Bejaia	
DAOUDI	Meroua	ESTIN Bejaia	
HALICHE	Noria	ESTIN Bejaia	
BOUSLA	Sid Ali	ESTIN Bejaia	
CHERFAOUI	Saida	ESTIN Bejaia	
ALKAMA	Lynda	ESTIN Bejaia	
BENSLIMANE	Salim	ESTIN Bejaia	
HARFOUCHE	Lynda	ESTIN Bejaia	
KHALFI	Linda	ESTIN Bejaia	
TOULOUM	Soraya	ESTIN Bejaia	
BOUACH	Abderrahim	ESTIN Bejaia	



a.c. La commission de l'anonymat est composée des membres suivants :

Noms	Prénoms	Etablissement d'Affiliation
MEDJOU DJ	Rafik	ESTIN Bejaia
DJENADI	Ali	ESTIN Bejaia
HAFHOUF	Bellal	ESTIN Bejaia
IKEN	Sofiane	ESTIN Bejaia

a.d. La commission chargée de la supervision est composée des membres suivants :

Noms	Prénoms	Etablissement d'Affiliation
SACI	Oualid	ESTIN Bejaia
AIT TALEB	Samih a	ESTIN Bejaia
BOUGLIMINA	Ouahiba	ESTIN Bejaia

a.e. La commission chargée de la surveillance des épreuves est composée des membres suivants :

Noms	Prénoms	Etablissement d'Affiliation
AZAZGA	Imene	ESTIN Bejaia
BOUREDJA	Sara	ESTIN Bejaia
KACI	Amina	ESTIN Bejaia
BOUTERNIKH	Salih	ESTIN Bejaia
DJAMAA	Kenza	ESTIN Bejaia
ZEDEK	Razika	ESTIN Bejaia
ZENADJI	Sylia	ESTIN Bejaia
BENZENATI	Rahima	ESTIN Bejaia
YAHIAOUI	Mouna	ESTIN Bejaia
BELMAHDI	Fatiha	ESTIN Bejaia
HAMIDOU CHE	Salima	ESTIN Bejaia

b. Résolutions.

Le conseil scientifique a approuvé les compositions des commissions proposées.

Point n° 3. Désignation du responsable du comité de formation doctorale 2024-2025.

a. Présentation :

En référence à la note relative à la préparation des concours d'accès à la formation de 3ème cycle pour l'année universitaire 2024-2025, un seul enseignant-chercheur peut être désigné comme responsable du comité de formation doctorale parmi les quatre (04) enseignants-chercheurs de rang magistral (Prof/MCA), permanents et en activité, de la filière informatique et rattachés à l'école. La candidature seule possible est Dr. SEBAA Abderrazak.

b. Résolution :

Conformément à la note relative à la préparation des concours d'accès à la formation de 3ème cycle au titre de l'année universitaire 2024-2025, le conseil scientifique a retenu la candidature du Dr. SEBAA Abderrazak comme responsable du comité de formation doctorale 2024-2025.

Point n° 4. Divers

a. Présentation :

Il a été mentionné que les dates des sessions ordinaires du conseil scientifique de l'école ne sont pas encore fixées.

b. Résolution :

Le conseil scientifique a décidé de prévoir que :

1. La première session ordinaire aura lieu au mois de juin.
2. La deuxième session ordinaire aura lieu au mois d'octobre.

Les dates seront fixées ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h45.



Fait à Amizour le, 17/04/2024.

Le président du conseil scientifique

رئيس المجلس العلمي
الأستاذ: طارق عبد الكمال